

## Les liens familiaux à l'épreuve de la migration

Jean-Claude Métraux, Lausanne

Les familles migrantes doivent relever de nombreux défis. De tout temps, mais aujourd'hui particulièrement, en raison de parcours migratoires souvent ardu. Je vais tenter d'inventorier ici les principales épreuves susceptibles de tendre ou distendre les liens familiaux. Il me paraîtrait utile que les pédiatres, les généralistes, les obstétriciens et les psychiatres y soient attentifs.

### Avec qui migre-t-on ?

Les saisonniers d'antan, déjà, venaient chez nous sans leur conjoint et leurs enfants. A notre époque, il arrive encore que le conjoint où les enfants rejoignent le mari ou l'épouse, le père ou/et la mère, plusieurs mois, voire plusieurs années plus tard. A supposer encore que le regroupement familial puisse avoir lieu. Des requérants d'asile venus en éclaireurs aux travailleurs immigrés portugais et aux sans-papiers équatoriens laissant leurs enfants chez les grands-parents. Sans oublier les mineurs non accompagnés (MNA) migrant sans aucun des leurs. En résulte d'évidentes pertes, et des deuils souvent en peine d'élaboration. Maintenir le lien, malgré l'accès à skype, constitue toujours un défi. Il est très difficile entre autres de communiquer ses échecs – un permis de séjour qui se fait attendre, l'absence d'un travail permettant d'aider financièrement les siens – aux membres de la famille demeurés au pays d'origine: beaucoup répètent que «tout va bien» ou pire se taisent. Et lorsqu'enfin surviennent les retrouvailles, les attentes des uns et des autres divergent. Les parents se réjouissent follement de retrouver leurs enfants, mais ceux-ci ont changé et surtout souffrent de l'éloignement du monde qu'ils viennent de quitter: ils ne leur sautent pas dans les bras. Parfois leur loyauté aux grands-parents, le sentiment de les avoir abandonnés, les amène à passer par une longue phase dépressive se répercutant sur leur insertion scolaire et leurs apprentissages.

L'absence de la famille élargie se fait par ailleurs très souvent sentir, tant dans les périodes de désarroi que dans les moments

importants, tels les grossesses et les accouchements.

### Projet et mandat migratoires

Tout migrant a un projet migratoire: survivre, travailler, améliorer sa situation économique, se marier, étudier. Mais il reçoit aussi un mandat de la part des siens (famille et communauté d'origine): trouver un asile, aider financièrement sa famille, réussir ses études. Les enfants, à part les MNA, n'ont pas de projet migratoire: ils ne choisissent pas eux-mêmes de partir. Ils se retrouvent par contre porteurs d'un mandat, même d'un double mandat. Acquiescer une formation d'une part, demeurer loyaux au monde hérité (je préfère ces termes à celui de «culture») de l'autre. Or ces deux mandats peuvent rapidement entrer en conflit: «réussir sa scolarité» implique se laisser imbibber par le monde d'accueil et les parents vivent parfois cette imprégnation comme menaçante. D'autant plus que ceux-ci ont souvent «des comptes à rendre» à leurs propres parents: «Tâche de ne pas en faire de petits Suisses!». Quant aux MNA, ils ont aussi reçu un mandat des leurs. Je me souviens d'un jeune de quatorze ans dont les parents avaient exigé qu'il les déclare morts pour accroître ses chances d'obtenir l'asile: il se devait donc en quelque sorte d'en élaborer le deuil pour se montrer fidèle au mandat reçu.

### Expériences et secrets du voyage

Les barques pleines faisant naufrage entre la Libye et l'Italie, la photographie du corps d'un enfant noyé sur un rivage entre la Turquie et la Grèce, le hérissément de barricades aux frontières européennes, nous ont rendus sensibles aux périls de l'exil. Ces expériences parfois soudent ceux qui voyagent ensemble. Mais elles impliquent aussi un état d'alerte permanent qui interdit l'agitation et les pleurs des enfants. S'ils se mettent à gesticuler ou crier sur le canot pneumatique bondé, il faut les faire taire pour que l'embarcation ne prenne l'eau et chavire. La lutte pour la survie marque de son empreinte les méthodes édu-

catives. Par ailleurs, à l'arrivée dans le pays d'accueil, ce voyage ne sera souvent pas conté tel qu'il se passa. Je me rappelle d'un jeune adulte afghan m'ayant raconté que son père avait imposé un récit «officiel» à son épouse et à ses enfants, récit qu'ils leur faudaient répéter à tout Helvète, y compris les médecins ou les enseignants, s'enquérant de leur parcours. Des secrets nous seront donc jamais accessibles et, pour ne pas obliger mes patients à mentir, j'ai personnellement décidé de ne jamais leur poser de questions à ce sujet.

### Conditions d'accueil et permis précaires

Les familles n'ayant pas obtenu de permis de séjour stable tendent à demeurer dans un *état de survie*, parfois pendant plusieurs années, requérant le maintien de l'état d'alerte familial, du «couvre-feu permanent» décrété pendant la guerre ou la famine, voire plus tard au cours du voyage. Cet état d'alerte impose la congélation des deuils associés aux multiples pertes vécues: la fixation sur le présent, une impossible projection dans le futur (rendant très problématique l'apprentissage de la langue d'accueil), l'interdiction de la dépression et des méthodes éducatives davantage rugueuses en constituent des signes. (Évidemment le gel du temps peut aussi rendre aveugles les parents à la croissance et au développement des enfants.)

Certains jeunes, ayant dépassé l'âge de la scolarité obligatoire, n'ont pas le droit de commencer un apprentissage, par défaut de permis autorisant l'entrée sur le marché du travail. Ils tuent le temps et en souffrent, leurs parents aussi. Par impuissance. Une impuissance qu'ils ressentent aussi cruellement lorsqu'à l'aide d'urgence – et recevant des prestations en nature – ils n'ont pas le moindre centime pour payer à leur enfant un billet de bus, y compris en plein hiver, lui acheter des jouets ou des crayons de couleur: parler de «sous-stimulation» serait alors de fort mauvais goût. Cette impuissance, en outre, envoie aux enfants une image écornée de leurs parents.

Et n'oublions pas que certaines familles de requérants d'asile sont logées dans des conditions de promiscuité que nos Services de protection de la jeunesse ne toléreraient jamais de la part d'autres parents.

## La dynamique des deuils collectifs

Il arrive que certains parents et certains enfants «décompensent» au moment de l'obtention d'un permis de séjour stable. Ceci s'explique par le brusque dégel de deuils auparavant maintenus «à l'abri» dans le congélateur de la psyché. Des vagues de dépression peuvent alors submerger plusieurs membres de la famille. Pas tous cependant. En effet, l'étude de la dynamique des deuils collectifs<sup>1)</sup> montre qu'au sein des familles (et des communautés plus larges) le calendrier de l'élaboration des deuils varie toujours d'une personne à l'autre. Si tous leurs membres passaient en même temps par la phase dépressive (caractéristique de tout deuil), la famille se noierait dans un déluge de larmes et plus personne n'aurait l'énergie nécessaire pour accomplir les tâches nécessaires à la survie du groupe. Mais cette temporalité différente des deuils tend aussi à différencier les membres de la famille les uns des autres, voire à les éloigner temporairement, même définitivement lorsque la solidarité entre eux n'est pas suffisamment nourrie.

## Entre deux mondes (interculturalité)

Dans les mondes d'origine et d'accueil, l'on n'est pas père ou mère de la même manière, ni mari ou femme. Or, bien souvent les manières de l'être dans la contrée d'origine sont dévaluées par les professionnels du monde d'accueil (qui tendent de plus à oublier que l'état d'alerte, l'insécurité et l'étrangeté du monde d'accueil amènent de nombreux parents à s'accrocher aux certitudes de l'héritage de leur monde d'origine). En résulte une nouvelle écorchure de l'image parentale, encore creusée par leur piètre maîtrise du français, de l'allemand ou de l'italien, ces langues davantage cotées que la plupart de leurs langues maternelles à la «bourse des idiômes». Les parents souffrent dès lors de multiples «maladies de la reconnaissance»<sup>2)</sup> qui se répercutent sur leurs enfants, amenés à vouloir panser les blessures parentales en cherchant à affirmer leur propre pouvoir agir<sup>3)</sup>, que ce soit de façon «positive» en adoptant des attitudes parentifiées (gare alors à nos condamnations intempestives de ces «parentifications»!), soit de façon «négative» par des comportements violents.

## Le plus grand danger: la double marginalisation

Certains enfants se retrouvent progressivement écartelés entre leur monde d'origine (représenté par leur famille) et leur monde d'accueil (représenté d'abord par l'école). Comme s'ils avaient une corde dans chacune de leurs mains. Au bout de l'une: le père, la mère, les grands-parents, les oncles et les tantes, les ancêtres enterrés dans le cimetière du village, qui les tirent vers leur monde d'origine. Au bout de l'autre: les enseignants, les psychologues, les médecins, les infirmières scolaires, les assistants sociaux qui les tirent vers leur monde d'accueil. Impossible dans ces circonstances de nouer les deux cordes et de parvenir à ce que j'appelle une intégration créatrice. En lâcher une seule ferait très mal aux fesses: importantes difficultés scolaires s'ils lâchent la corde du monde d'accueil, dramatiques problèmes de loyauté s'ils lâchent celle d'origine. Seule solution pour rester debout: lâcher les deux cordes! Mais au prix d'une double marginalisation dont les symptômes sont multiples: violence et délinquance, toxicomanie, tentatives, psychose.

## Que faire?

Pour conclure quelques conseils, à but préventif et thérapeutique:

- Faire preuve d'un gigantesque respect pour les familles en état de survie, tant pour leurs méthodes éducatives que pour leurs difficultés à s'ajuster au développement de l'autonomie de leurs enfants, tant pour leur agrippement au pilier de la culture héritée que pour leur difficulté à apprendre nos langues, à «s'intégrer» ou à se projeter dans le futur, mais surtout pour la force inouïe dont ils ont fait preuve pour parvenir jusqu'à nous.
- Abandonner toute tendance à dévaluer l'image parentale – chasser par exemple de notre vocabulaire les termes de sous-stimulation et de parentification –; à l'inverse la rehausser en donnant une place à la langue maternelle (entretiens avec interprètes).
- Eviter toute attitude risquant de contribuer à l'écartèlement des enfants entre leurs deux mondes.
- En bref, se laisser guider par la reconnaissance.

## Références

- 1) Jean-Claude Métraux, Deuils collectifs et création sociale, La Dispute, Paris, 2004.
- 2) Jean-Claude Métraux, La migration comme métaphore, La Dispute, Paris, 2011.
- 3) Ibid.

## Correspondance

Dr Jean-Claude Métraux  
Pédopsychiatre FMH  
Rue Cheneau-de-Bourg 10  
1003 Lausanne  
[jcmetraux@bluewin.ch](mailto:jcmetraux@bluewin.ch)

*L'auteur certifie qu'aucun soutien financier ou autre conflit d'intérêt n'est lié à cet article.*